

notre

Le journal de la Mairie



DOSSIER p.8-11

Bienvenue à la Caserne de Reuilly !

Un bassin estival gratuit
à Léo Lagrange !
p.4

487 places en crèche
supplémentaires en 2019
p.15

Portrait de Nassim Baddag,
parcours de réussite
d'un enfant du 12^e p.18

VOS SERVICES EN MAIRIE

Mairie du 12^e 01 44 68 12 12
130, avenue Daumesnil
Métro Dugommier
Bus 29 et 87
Stations Vélib n°12109, n°12028,
n°12027, n°12029

Service des Affaires Générales et de l'Enfance (SAGE) 01 44 68 12 12
Lundi - vendredi : 8h30 - 17h et jeudi : 8h30 - 19h30

Service de l'État-Civil 01 44 68 12 12
Lundi - vendredi : 8h30 - 17h et jeudi : 8h30 - 19h30
Le samedi : 9h - 12h30, uniquement pour les déclarations de naissance, de reconnaissance d'enfant et de décès.

Service des Élections 01 44 68 12 12
Lundi - vendredi : 8h30 - 17h et jeudi : 8h30 - 19h30 - 1^{er} étage

Relais Informations Familles
01 44 68 12 12
Lundi - vendredi : 8h30 - 17h et jeudi : 8h30 - 19h30

Relais Informations Logement Habitat
01 44 68 12 12
Lundi - vendredi : 8h30 - 17h et jeudi : 8h30 - 19h30

Caisse des Écoles 01 44 74 33 80
contact@cdeparis12.fr
Au Relais Information Famille
Lundi - vendredi : 8h30 - 17h

Le Médiateur de la Ville de Paris à votre écoute
Le correspondant du Médiateur de la Ville de Paris dans le 12^e, tient une permanence en Mairie, le lundi de 14h à 17h, sur rendez-vous à l'accueil

Propreté 01 43 41 74 44

Encombrants 39 75
La Ville de Paris met à disposition des particuliers un service d'enlèvement gratuit des encombrants du lundi au samedi

Aide aux droits des étrangers
Le collectif de vigilance Paris 12^e pour les droits des étrangers - RESF propose une permanence sans rendez-vous d'aide et d'orientation aux droits des étrangers pour les personnes habitant, scolarisées ou travaillant dans le 12^e arrondissement, le samedi matin, de 10h à 12h, dans la salle de réunion du conseil de la Mairie du 12^e.
Contact numéro d'urgence : 07 81 72 46 40

LES ÉLU-E-S

Les élu-e-s de la majorité municipale

Catherine BARATTI-ELBAZ
Maire du 12^e arrondissement
Conseillère de Paris - Conseillère métropolitaine

Les adjoint-e-s à la Maire

Richard BOUIGUE
Premier Adjoint chargé des grands projets, du développement économique et de l'emploi, de la vie associative et du budget participatif

Éléonore SLAMA
Adjointe à la Maire chargée du logement et de la qualité de l'habitat

David GRÉAU
Adjoint à la Maire chargé des transports, de la voirie et des déplacements

Laurent TOUZET
Adjoint à la Maire chargé des affaires scolaires et périscolaires

Lunise MARQUIS
Adjointe à la Maire chargée de la petite enfance, de la protection de l'enfance et des familles

Brigitte VELAY-BOSC
Adjointe à la Maire chargée de la mémoire et du monde combattant

Régis PEUTILLOT
Adjoint à la Maire chargé de la démocratie locale

Florence CHOPIN-GENET
Adjointe à la Maire chargée de la qualité de l'espace public, de la végétalisation et de la propreté

Jean-Luc ROMERO-MICHEL
Adjoint à la Maire chargé de la culture et du tourisme, Conseiller régional d'Île-de-France

Fabrice MOULIN
Adjoint à la Maire chargé de la sécurité et de la prévention

Fadila TAÏEB
Adjointe à la Maire chargée de la jeunesse et des sports

Evelyne HONORÉ
Adjointe à la Maire chargée des espaces verts, de la biodiversité et de l'agriculture urbaine

Les conseiller-e-s de Paris

Nicolas BONNET-OULALDJ
Conseiller de Paris, Président du groupe Communiste-Front de gauche au Conseil de Paris - Conseiller métropolitain

Sandrine CHARNOZ
Conseillère de Paris déléguée chargée des questions relatives à la petite enfance auprès de l'Adjoint à la Maire de Paris chargé de l'éducation, de la petite enfance et des familles / Conseillère déléguée du 12^e chargée des finances, des marchés publics et des équipements de proximité

Emmanuel GRÉGOIRE

Conseiller de Paris, Premier Adjoint à la Maire de Paris en charge du budget, de la transformation des politiques publiques et des relations avec les arrondissements

Pénélope KOMITÈS

Conseillère de Paris, Adjointe à la Maire de Paris chargée des Espaces verts, de la nature en ville, de la biodiversité, de l'agriculture urbaine et des affaires funéraires / Conseillère déléguée du 12^e chargée des affaires sociales, de la santé et de la solidarité

Jean-Louis MISSIKA

Conseiller de Paris, Adjoint à la Maire de Paris chargé de l'urbanisme, de l'architecture, des projets du Grand Paris, du développement économique et de l'attractivité - Conseiller métropolitain

Christophe NAJDOVSKI

Conseiller de Paris, Adjoint à la Maire de Paris chargé des transports, de la voirie, des déplacements et de l'espace public
Conseiller métropolitain

Catherine VIEU-CHARIER

Conseillère de Paris, Adjointe à la Maire de Paris en charge de la mémoire et du monde combattant

Les Conseillers d'arrondissement délégués

Manon GROMBERG
Conseillère d'arrondissement déléguée chargée de la vie étudiante

Emmanuelle PIERRE-MARIE
Conseillère d'arrondissement déléguée chargée de l'égalité Femmes-Hommes et de la lutte contre les discriminations

Christophe TEISSEIRE
Conseiller d'arrondissement délégué chargé de l'environnement et du développement durable

Les élu-e-s de l'opposition municipale

Valérie MONTANDON
Conseillère de Paris, Conseillère régionale d'Île-de-France

François HAAB
Conseiller de Paris

Isabelle TAVAU
Conseillère d'arrondissement

Franck MARGAIN
Conseiller d'arrondissement, Conseiller régional d'Île-de-France

Ophélie ROTA
Conseillère d'arrondissement

Matthieu SEINGIER
Conseiller d'arrondissement

Corinne ATLAN-TAPIERO
Conseillère d'arrondissement

RESTEZ INFORMÉ DES DERNIÈRES ACTUALITÉS DU 12^e ARRONDISSEMENT

Sur les réseaux sociaux !

 [Facebook.com/Mairie12Paris](https://www.facebook.com/Mairie12Paris)

 [@Mairie12Paris](https://twitter.com/Mairie12Paris)

 [mairie12paris](https://www.instagram.com/mairie12paris)

Newsletter

Pour recevoir la lettre d'information hebdomadaire de la Mairie du 12^e, contactez-nous par mail à l'adresse

 mairie12@paris.fr

ou abonnez-vous en ligne

 [mairie12.paris.fr](https://www.mairie12.paris.fr)

SOMMAIRE

★ 12^e ESTIVAL

Un bassin estival gratuit à Léo Lagrange
Un lieu convivial éphémère à Debergue

P.4-5

◀ RETOUR EN IMAGES

P.6-7

📁 DOSSIER //

La Caserne de Reuilly : un nouveau quartier pour le 12^e

P.8-11

🏡 12^e EN TRAVAUX

Reconquête des espaces verts : le 12^e prend toute sa part

P.12-13

🦋 12^e EN MUTATION

La Petite ceinture ouverte dès cet été

P.14

👨‍👩‍👧‍👦 12^e EN FAMILLE

7 nouvelles crèches dans le 12^e en 2019

P.15

🤝 12^e SOLIDAIRE

Engagez-vous avec la Fabrique de la solidarité

P.16

🗨️ 12^e PARTICIPATIF

Votez pour vos projets préférés

P.17

🚀 12^e DYNAMIQUE

Nassim Badagg, un parcours de réussite

P.18

🏃 12^e CULTUREL

Plus de 10 000 Pass culture

P.19

🗳️ TRIBUNES

P.20-21

! À SAVOIR

P.22



Un 12^e pour les familles

En ce début d'été, nous sommes heureux d'offrir à tous les habitants du 12^e un nouveau lieu de baignade, de loisirs et de détente avec la création d'un bassin estival gratuit au centre sportif Léo Lagrange. L'ouverture de ce nouvel équipement doit permettre à toutes les familles qui restent à Paris de bénéficier d'un lieu de fraîcheur, avec des activités dans le bassin et à ses abords. Les enfants des centres de loisirs y seront accueillis lors de créneaux privilégiés.

Tel est bien le sens de notre action : faciliter la vie des familles dans le 12^e. La Caserne de Reuilly – où les premiers locataires emménagent à la fin de l'été – en est un très bel exemple. Logements locatifs pour les classes moyennes et populaires, nouvel espace vert de 4 800m², crèche, cabinet médical de secteur 1, commerces de proximité et restaurants... ce nouveau quartier, ouvert à tous, est à l'image de la ville que nous souhaitons construire, avec et pour tous ceux qui souhaitent vivre dans la capitale.

Nous avons eu l'occasion d'échanger sur ces sujets au mois de juin dernier, sur les marchés du 12^e. Vous êtes nombreux à exprimer votre attachement à notre arrondissement. Notre objectif est commun : celui de prendre soin de notre ville afin d'en profiter pleinement.

Les dispositifs visant à améliorer notre cadre de vie sont nombreux et toujours plus renforcés. Les grands projets s'achèvent progressivement, à l'image de la place de la Nation, aujourd'hui végétalisée et piétonnisée et demain la place de la Bastille, rendue aux piétons.

Le dialogue avec les habitants a toujours été au cœur de notre action. Aussi, je vous invite à poursuivre nos échanges le 24 août prochain, pour un grand pique-nique participatif au jardin « Martha Desrumaux », au sein de la Caserne de Reuilly.

Très bel été à toutes et tous !

Catherine Baratti-Elbaz

Catherine Baratti-Elbaz
Maire du 12^e arrondissement



À l'image de celui de la Villette, le bassin du centre sportif Léo Lagrange est gratuit et ouvert à tous jusqu'au 1^{er} septembre.

BAIGNADE

Un bassin estival gratuit à Léo Lagrange

Dans le cadre du plan estival Paris Baignade, l'enceinte du centre sportif Léo Lagrange accueille le quatrième bassin éphémère parisien du 1^{er} juillet au 1^{er} septembre. Gratuit, ouvert 7 jours sur 7, il attend les familles pour des animations sportives et ludiques dans la piscine et sur l'ensemble du complexe sportif.

Pensée pour une utilisation ludique et familiale, cette piscine extérieure de 150 m² est ouverte tous les jours de la semaine. Avec un solarium à proximité, la Ville souhaite permettre à tous de passer un moment convivial au bord de l'eau. La faible profondeur du bassin permet une baignade sécurisée dont les équipes de la Ville assurent la surveillance. Les

parents doivent toutefois être vigilants avec leurs enfants.

Des activités sportives

En partenariat avec des acteurs du sport, la Mairie du 12^e a mis en place un programme d'animations aquatiques et terrestres à retrouver tout l'été sur le site www.mairie12.paris.fr. Toutes ces activités sont gratuites.

Horaires*

Lundi-samedi : 10h-20h

Dimanches et jours fériés : 10h-18h

Certains créneaux seront réservés aux centres de loisirs du 12^e.

Lieu accessible aux personnes en situation de handicap.

**Sous réserve de modifications.*

Des activités pour les familles

Des stages pour les enfants et les ados

Tout l'été, les Centres Paris Anim' du 12^e proposent des activités et des stages pour les enfants à partir de 3 ans. De nombreuses sorties en famille sont également prévues : visite du château de Versailles, après-midi accro-branche, baignade à l'île de loisirs Port aux cerises...

Les 12 ans et plus peuvent aussi en profiter : couture, sabre laser, danse, boxe, yoga... Et des sorties à la journée sont également prévues pour les 12-15 ans : atelier créatif, Trampoline Park et Laser Game.

Programme complet et inscriptions : www.claje.asso.fr et <https://ligueparis.org>



L'association la Camillienne propose, par ailleurs, un accueil de loisirs et un camp d'été dans les Hautes-Alpes (randonnées, tir à l'arc, VTT...) pour les 6-11 ans. Des stages de football et de tennis d'une semaine sont également au programme.

Informations et inscriptions : www.lacamillienne.fr

Les 11-18 ans sont également accueillis pour des activités gratuites au stade Alain Mimoun dans le cadre du dispositif Ville-Vie Vacances.



Le "marché pop" vous accueille au 77 av. du Docteur Arnold Netter jusqu'au 15 octobre 2019.

Un lieu convivial éphémère à Debergue

Dans l'attente du lancement du projet qui prévoit l'extension de 2 500m² du jardin existant, la création de logements mixtes et une crèche de 99 berceaux, la friche de 5 000m², propriété de la RATP, située 77 avenue du Docteur Arnold Netter, accueille un "marché pop" éphémère. Ce

nouvel espace ouvert à tous et notamment aux familles propose des animations culturelles et festives gratuites, dans le respect du voisinage, permettant une occupation positive et temporaire du site. **Ouvert et en accès libre du jeudi au dimanche, de 12h à 23h, jusqu'au 15 octobre 2019.**

ESPACES VERTS

Des parcs ouverts 24h/24h

Afin de permettre aux Parisiens de profiter d'espaces de fraîcheur durant l'été, de nombreux parcs et jardins sont ouverts toute la nuit. Dans le 12^e, vous pourrez profiter de l'ouverture nocturne des squares Émile Cohl et Georges Méliès. Pour les promeneurs et les joggeurs, la coulée verte René Dumont est ouverte dès 7h30 en semaine et 8h30 le week-end. Cette amplitude horaire est accompagnée d'un renforcement du nettoyage et de la surveillance.

Pour connaître la liste des jardins ouverts la nuit : www.paris.fr

Attention : le square Trousseau se modernise jusqu'au 23 août

Les travaux de modernisation du square permettront aux familles de bénéficier d'une nouvelle aire de jeux, de sanitaires rénovés ainsi que de tables de pique-nique. Durant cette période, nous vous invitons à vous rendre au square Léo Ferré, rue de Cîteaux ou sur la coulée verte.



Que faire en cas de canicule ?

Pendant la période estivale, en cas de fortes chaleurs dans la capitale, plusieurs dispositifs sont prévus pour les personnes vulnérables.

Inscrivez-vous : protégez-vous !

Vous avez 75 ans ou plus, êtes en situation de handicap, avez des soucis de santé ou craignez d'être seul(e) pendant l'été ? Inscrivez-vous ou faites-vous inscrire par l'un de vos proches auprès des services de la Ville.

Appelez le 01 44 68 12 12

En cas de canicule, les personnes inscrites seront contactées. Si une urgence est constatée, une alerte est enclenchée et pourra être suivie d'une intervention à votre domicile.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Avoir les bons réflexes

Pendant les vacances d'été, la Préfecture de police peut, à votre demande, surveiller votre domicile, votre commerce, votre établissement ou même votre péniche au cours de ses patrouilles quotidiennes. Inscrivez-vous avant votre départ au commissariat ou directement sur Internet.

+ d'infos : www.prefecturedepolice.fr

Commissariat du 12^e - 80 avenue Daumesnil - 01 44 87 50 12



15 AVRIL

RÉUNION D'INFORMATION : « COLLÈGES PUBLICS, PARLONS-EN ! »

Le 15 avril dernier, la Mairie du 12^e réunissait les parents d'élèves – futurs et actuels– des collégiens de l'arrondissement afin de leur présenter le fonctionnement et les divers dispositifs qui permettent de favoriser la réussite de tous les élèves dans les sept établissements publics du 12^e.

18 AVRIL

LA MEILLEURE BAGUETTE DE PARIS EST DANS LE 12^e !

Si vous souhaitez goûter la meilleure baguette de Paris, rendez-vous dans la boulangerie de Fabrice Leroy, au 203 avenue Daumesnil. Le boulanger s'est vu décerner en avril dernier, par la Ville de Paris, le Grand Prix de la meilleure baguette de tradition parisienne. Cette distinction illustre l'excellence de nos commerces qui participent au dynamisme de notre arrondissement.



8 MAI

COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945

Catherine Baratti-Elbaz, Brigitte Velay-Vosc, son Adjointe en charge de la mémoire et du monde combattant et le Comité d'Entente des associations d'anciens combattants étaient réunis, avec les habitants du 12^e, pour commémorer la Victoire du 8 mai 1945. Dans son discours, Catherine Baratti-Elbaz a notamment rappelé la nécessité de « se retrouver inlassablement, pour continuer à écrire la partition inachevée de la paix en Europe ».



28 MAI

INAUGURATION DU JARDIN PARTAGÉ FAURE'MIDABLE

Aménagé en 2017 dans le cadre du Budget Participatif « cultiver en ville », le jardin partagé Faure'midable, constitué d'un potager de pleine terre de 320m², inauguré en présence de Catherine Baratti-Elbaz, de Pénélope Komitès, Adjointe à la Maire de Paris chargée des Espaces verts et d'Evelyne Honoré, Adjointe à la Mairie du 12^e, chargée des espaces verts et de l'agriculture urbaine. Ce jardin fait partie des 14 jardins partagés du 12^e. Situé dans le quartier de la Porte de Vincennes, il contribue à renforcer la place de la nature en ville tout en créant du lien social.



8 ET 9 JUIN

3^e ÉDITION DU FESTIVAL DE LA RUE AUX ENFANTS

Les 8 et 9 juin dernier, la rue Bignon – piétonnisée et animée tout au long de l'année pour les familles par le Périscope- accueillait le Festival de la rue aux enfants. Ce week-end d'animations festives et ludiques a fait le bonheur des petits comme des plus grands !

15 JUIN

LE FESTIVAL COULÉE DOUCE A 20 ANS !

Le printemps rime avec culture dans le 12^e ! En témoigne le succès de cette 20^e édition du festival Coulée douce organisé par la Compagnie Progéniture, avec le soutien de la Mairie du 12^e. Vous étiez très nombreux au jardin de Reuilly Paul-Pernin à rire, danser, profiter et applaudir ces artistes talentueux et plein d'énergie.



22 JUIN

2 000 PERSONNES À LA JOURNÉE OLYMPIQUE DU 12^e

L'avenue Courteline accueillait du trampoline, du triathlon et de l'haltérophilie pour la Journée Olympique du 12^e. Le soleil était au rendez-vous, tout comme les habitants venus s'initier gratuitement aux côtés de grands champions, dans le quartier de la Porte de Vincennes.

15 AU 30 JUIN

LES ÉLU-E-S DU 12^e À VOTRE RECONTRE

Du 15 au 30 juin, Catherine Baratti-Elbaz et l'équipe municipale vous donnaient rendez-vous sur les marchés du 12^e pour échanger sur les réalisations achevées ou en cours qui participent à l'amélioration de notre cadre de vie. Ces rencontres régulières avec les habitants sont toujours des temps forts de la vie démocratique permettant de rendre des comptes, d'expliquer et d'informer au mieux de l'action municipale.





La Caserne de Reuilly : un nouveau quartier pour le 12^e !

En ce début d'été, un nouveau quartier prend vie au cœur du 12^e arrondissement. Longtemps fermée au public, la Caserne de Reuilly est prête à accueillir ses nouveaux locataires, usagers, promeneurs et autres visiteurs. À découvrir cet été : un jardin public de 4 800m², de nouvelles rues traversantes et progressivement, à partir du mois de septembre, de nouveaux logements, une crèche, des commerces, un cabinet médical et des ateliers d'artistes. Emblématique de la politique municipale, ce projet mené par Paris Habitat répond très concrètement, à travers ses multiples facettes, aux besoins et aux attentes de toutes les générations de Parisiens. Tour d'horizon.



582
LOGEMENTS



4 800m²
DE JARDIN PUBLIC



66
NOUVELLES PLACES
EN CRÈCHE



3
NOUVELLES
VOIES PIÉTONNES



+ de 20
RÉUNIONS
DE CONCERTATION



+ de 500m²
D'AGRICULTURE URBAINE

Un quartier ouvert à tous

Fermée au public pendant plusieurs siècles, la Caserne de Reuilly – située entre les rues de Chaligny, de Reuilly et le boulevard Diderot – représente un espace de 2 hectares qui s'ouvre progressivement pour renouer avec la vie du quartier. Services publics, commerces, restauration, jardin, aires de jeux pour enfants, jardins partagés... C'est tout un nouveau lieu de vie qui émerge. De nouvelles voies piétonnes ont été créées pour traverser la Caserne depuis le boulevard Diderot, la rue de Reuilly et la rue de Chaligny.

Sept ans après que l'État ait vendu à la Ville cet ancien site militaire désaffecté, dont les bâtiments historiques ont été réhabilités et complétés par de nouvelles constructions, celui-ci est prêt à devenir un nouveau quartier du 12^e arrondissement.

Un grand jardin public

Au centre de ce nouveau quartier, l'ancienne place d'armes a été végétalisée et transformée en

un vaste jardin public de près de 5 000m². La première moitié du jardin est ouverte au public dès ce mois d'août. Une quarantaine d'arbres supplémentaires a été plantée et des espaces de jeux aménagés pour les enfants. Cet espace vert sera également agrémenté d'espaces fleuris,

« Nous sommes heureux de rendre la Caserne de Reuilly aux Parisiens ! »

Catherine Baratti-Elbaz

d'une fontaine et d'installations propices à la détente. Les riverains, qui ont été largement associés aux aménagements du jardin, seront invités très prochainement à cultiver les jardins partagés et les potagers disposés sur les pourtours de l'ancienne place militaire.

Des logements pour tous

Avec ce projet, la Ville de Paris démontre une nouvelle fois sa capacité à libérer des terrains pour créer des logements sociaux, accessibles à plus de 70% de Parisiens. Le projet comprend ainsi la création de 582 nouveaux logements exclusivement locatifs pour les classes moyennes et populaires, avec plusieurs niveaux de loyers. L'objectif : permettre aux familles, aux étudiants, aux jeunes actifs et aux retraités de pouvoir rester vivre au cœur de Paris, entre les places de la Bastille et de la Nation.

Avec une résidence étudiante de 130 logements, 209 logements sociaux, 110 logements à loyer intermédiaire (accessibles à une famille avec deux enfants ayant des revenus inférieurs à 5 500€ nets mensuels) et 133 logements à loyer libre encadré (15 à 20% inférieurs au prix du marché), la Caserne accueille une très large diversité sociale de Parisiens. Les premiers locataires emménageront dès le mois de septembre.

Attribution des logements : comment ça marche ?

Signe de l'attractivité de la Caserne et des fortes attentes des Parisiens pour bien se loger dans la capitale, chaque annonce de logement publiée sur Loc'Annonces a reçu environ 200 candidatures. La Mairie du 12^e a veillé à ce que chacune de ces demandes soit anonymisée et étudiée par une commission pluraliste, selon 25 critères objectifs qui permettent de définir une cotation.

Dans les logements sociaux dont les loyers sont les plus bas, la Mairie du 12^e a notamment souhaité accompagner le « parcours résidentiel » d'habitants logés en résidence sociale ou en centre d'hébergement d'urgence dans notre arrondissement mais aussi des mutations et des logements pour les agents de la Ville.

Les offres de logements à loyer intermédiaire seront mises en ligne sur Loc'Annonces à l'automne 2019. Pour postuler, vous devez avoir une demande de logement social en cours.

+ d'info : mairie12.paris.fr



Le patrimoine conservé

Ce nouveau site garde la mémoire des lieux en préservant le caractère historique de son architecture militaire. Autour de l'actuel jardin (l'ancienne place d'armes), les trois bâtiments patrimoniaux ont été préservés, tout comme les deux pavillons donnant sur la rue de Reuilly. Cette architecture historique se mêle aujourd'hui à six immeubles modernes, signant le nouveau visage architectural de la Caserne de Reuilly.

Un projet concerté

Tout au long du projet, Paris Habitat et la Mairie du 12^e ont mis en place un dispositif d'information et de dialogue avec les riverains et les Conseils de quartier. Ces multiples rencontres, ateliers et réunions publiques ont permis de faire évoluer le projet afin qu'il réponde au mieux aux attentes des habitants, avec plus de locaux associatifs ou encore des espaces dédiés aux jardins partagés. Depuis février 2015, la Maison du projet, située rue de Reuilly, a accueilli des milliers de visiteurs curieux de découvrir le grand projet à venir derrière les palissades de chantier.

Les évènements à ne pas manquer !

• Samedi 24 août à 12h30

Inauguration du jardin Martha Desrumaux et grand pique-nique participatif, à l'occasion de la commémoration de la Libération de Paris.

• Samedi 21 et dimanche 22 septembre

Journées européennes du patrimoine. Programmation familiale avec un jeu d'énigmes à la Caserne.

• À venir cet automne

La Fête de la Caserne.

La Caserne rend hommage à des femmes d'exception

La Mairie du 12^e a souhaité donner toute leur place à des figures féminines dans la dénomination des passages et du jardin. Un symbole fort alors que seulement 2% des rues portent le nom d'une femme en France.



Jardin Martha Desrumaux (1897-1982)

Martha Desrumaux est une figure emblématique du mouvement ouvrier et de la résistance intérieure française. Elle est également connue pour son engagement dans la défense des droits des femmes, leur reconnaissance et leur émancipation.

Passage Emma Calvé (1858-1942)

née à Decazeville (Aveyron), Emma Calvé est une cantatrice. Elle doit sa célébrité à son rôle dans La Navarraise de Massenet et à Carmen, qu'elle a chanté plus de mille fois, notamment aux États-Unis.

Passage Jacqueline Giraud (1924-2003)

Jacqueline Giraud est une résistante, conductrice ambulancière pendant la seconde guerre mondiale. Elle est décédée en 2003 dans le 12^e arrondissement.

Passage Marie-Catherine Rogissart (1841-1929)

Marie-Catherine Rogissart s'est distinguée lors de la Commune de Paris, en tant que vice-présidente du club Éloi, qui se réunissait dans l'église Saint-Éloi, et porte-drapeau du bataillon des femmes.



Richard Bouigue,
1^{er} Adjoint à la Maire
du 12^e en charge des
grands projets

« Sept ans après l'acquisition du terrain par la Ville de Paris, la Caserne de Reuilly est un nouveau quartier qui s'ouvre aux habitants. C'est le résultat d'un long travail de concertation mené avec les riverains, les Conseils de quartier et tous ceux qui s'intéressent à ce beau projet, et ils sont nombreux !

Ce « morceau de ville » est à l'image du Paris que nous construisons, du Paris que nous voulons. Avec Paris Habitat, nous avons créé près de 600 logements, accessibles à une très grande majorité de Parisiens au sein d'un écrin patrimonial préservé, agrémenté d'un grand espace vert, offrant de nouveaux services publics de la petite enfance, des médecins, des commerces, un grand jardin et de l'agriculture urbaine... Ce projet est exemplaire, dans ses dimensions sociales et environnementales. Je vous invite à venir en profiter dès cet été et à nous retrouver le 24 août prochain pour l'inauguration du jardin Martha Desrumaux autour d'un grand pique-nique participatif. »



Une crèche, des commerces, des « halles gourmandes » et un cabinet médical accueilleront progressivement les habitants du 12^e.

ÉQUIPEMENTS

De nouveaux services de proximité

Lieu d'habitat et lieu de vie, la Caserne abritera de nouveaux équipements de proximité qui permettront de dynamiser encore davantage le quartier et de faciliter le quotidien de tous les habitants.

Une crèche de 66 berceaux

La réalisation de nouveaux logements s'accompagne de la création de services publics pour répondre aux besoins des familles. Le 2 septembre prochain, près de 70 tout-petits du 12^e feront leur entrée dans la nouvelle crèche municipale de la Caserne de Reuilly, dont l'entrée sera située passage Marie Rogissart. Au total, sept nouveaux accueils de la petite enfance auront été ouverts dans le 12^e en 2019, portant à 487 le nombre de places créées cette année.

Un cabinet médical

D'ici la fin de l'année, deux médecins généralistes et un pédicure/podologue s'installeront dans les locaux dédiés. Cette nouvelle offre médicale est conventionnée en secteur 1 afin de permettre à tous d'y avoir accès, quelles que soient ses ressources.

Des commerces et des « Halles gourmandes »

Le projet prévoit l'ouverture de sept commerces et de locaux associatifs. Les candidatures sont actuellement étudiées par la SEMAEST, chargée de la dynamisation du commerce de proximité à Paris. Les premières installations devraient avoir lieu cet automne. De plus, des « Halles gourmandes » proposeront au sein d'un lieu convivial et animé divers espaces de restauration, ouverts sur la terrasse et le jardin. À découvrir dès cet été ! Comme souhaité par la Mairie du 12^e, les emplois créés au sein de ces nouveaux commerces seront pourvus en priorité au niveau local. Des locaux associatifs seront également mis à disposition.

Une ferme de quartier sur les toits de la Caserne

Plusieurs toits de la Caserne de Reuilly (la résidence étudiante et deux ensembles de logements sociaux) accueilleront des légumes, aromates et fruits cultivés en permaculture par l'association « Quartiers maraîchers », lauréat de l'appel à projet des Parisculteurs initié par la Ville de Paris. Avec les trois laboratoires potagers de la résidence du CROUS, cela représente plus de 500m² d'agriculture, au cœur de la Caserne et du 12^e. Les produits issus de cette culture maraîchère bio seront commercialisés en circuit-court. La serre maraîchère de 1 400m² située au sein de l'immeuble Énard-Rozanoff permettra de compléter cette production.

VÉGÉTALISATION

Reconquête des espaces verts : le 12^e prend toute sa part !

Les travaux en cours contribuent à la végétalisation de notre arrondissement. L'objectif parisien de 30 hectares de nouveaux espaces verts est aujourd'hui dépassé. Dans le 12^e, 4,2 hectares supplémentaires sont sortis de terre ou sont sur le point de l'être. Il convient d'y ajouter les 5,8 hectares regagnés sur le bitume dans le Bois de Vincennes depuis 2014.

Place de la Bastille**Une place plus piétonne livrée à l'automne**

Depuis le 18 juin, la circulation est définitivement modifiée afin de créer une presque île entièrement dédiée aux piétons et aux mobilités douces qui s'étend sur plus de 11 000m², de la colonne de juillet jusqu'à l'esplanade du port de l'Arsenal. La place de la Bastille permet ainsi de croiser la trame verte avec la Coulée verte depuis Vincennes et la trame bleue avec le fleuve. Les nouvelles traversées piétonnes, sont raccourcies et plus accessibles. Les cheminements cyclables sont développés pour favoriser davantage les déplacements doux.



Place de la Bastille



Place de la Nation

Place de la Nation**+ 50% d'espaces végétalisés**

Inaugurée le 7 juillet, la place est réaménagée. Elle propose plus de 4 000m² d'espaces verts et ainsi, 50% d'espace supplémentaire pour les piétons. La répartition des espaces est pensée en adéquation avec les usages : l'espace de la place, généreux, peut davantage profiter aux usagers, à la fluidité des circulations douces, à l'animation et à la détente à travers son jardin central.

Esplanade Saint Louis**1,7 hectare de prairie devant le Château**

Parvis situé devant le Château de Vincennes, l'esplanade Saint-Louis est en travaux jusqu'en décembre. Le projet consiste à réduire l'emprise de la voiture au nord de l'esplanade, à végétaliser la partie centrale par une prairie et à créer deux allées piétonnes et une piste cyclable au nord. Nouvelle porte d'entrée végétale du Bois de Vincennes, la création de cette "prairie" représente



Esplanade Saint Louis

17 000m² d'espace supplémentaire végétalisé et 27 000m² d'espace perméabilisé. Cet aménagement s'accompagne du projet de création d'une rivière et d'un cheminement piéton sur un linéaire d'environ 1 350 mètres depuis le lac des Minimes pour faciliter les circulations cyclables. La fin des travaux est programmée cet automne.

Porte de Vincennes :**Une prairie fleurie au jardin Carnot**

Le jardin Carnot entame sa transformation cet automne pour une livraison en fin d'année. Une prairie fleurie est réalisée, participant à l'infiltration des eaux pluviales. L'aire de jeux est entièrement repensée avec de nouveaux jeux pour tous les âges. Ce réaménagement s'inscrit dans le cadre du Grand Projet de Renouvellement Urbain de la Porte de Vincennes.

Avenue Daumesnil**« Les Champs-Élysées de l'Est verdoyant » démarrent en septembre**

Projet retenu au Budget participatif, la reconquête des trottoirs de l'avenue Daumesnil, de la place Félix Éboué à l'angle de la rue de Picpus, débute en septembre pour 4 mois.

Ce réaménagement mêle verdure et modernisation du mobilier urbain avec la création de jardinières de pleine terre en supprimant le stationnement sur le trottoir. L'objectif est de redonner sa place au promeneur sous le couvert des platanes. Ces aménagements impliquent également la création d'espaces de détente et de repos. Côté commerçants et façades d'immeubles, des plantations basses et des passages facilitent la liaison avec la promenade centrale par la mise en place de bancs en pierre permettant de profiter du lieu.



Avant



Après

NAGER À PARIS

Modernisation des piscines cet été

Dans le cadre du plan "Nager à Paris", la Ville de Paris et la Mairie du 12^e investissent pour rénover et moderniser les piscines. Deux opérations importantes sont prévues dans les deux piscines du 12^e (Roger Le Gall et Jean Boiteux) au cours du 2^e semestre 2019.

Piscine Jean Boiteux (900 000 €, fermée du 1^{er} juillet à fin novembre)

- Rénovation et mise en accessibilité.
- Créations de vestiaires collectifs, d'un pédiluve PMR, d'un local associatif, d'un accueil maître nageurs.
- Rénovation du chauffage et de la ventilation.

Piscine Roger Le Gall (2,5 M€, fermeture du bassin de septembre à décembre)

- Amélioration de l'accessibilité pour les personnes handicapées.
- Réaménagement de l'entrée des vestiaires du grand bassin.
- Rénovation de la ventilation du petit bassin et des vestiaires.
- Réfection des réseaux d'eau chaude sanitaires.
- Rénovation d'installations techniques (électricité, plomberie, toiture).

Entretien des réseaux : les chantiers dans l'arrondissement

Paris se transforme et nécessite des travaux. Seulement 7% des travaux sur l'espace public sont réalisés par la Ville de Paris. Parmi les nombreux autres chantiers, la modernisation nécessaire des réseaux est conduite par les opérateurs. La grande majorité d'entre eux sera achevée à la fin de l'été dans le 12^e.

Jardin de Reuilly :**La CPCU modernise le réseau de chauffage urbain avenue Daumesnil**

La grande majorité des travaux s'est terminée fin juin et seules deux emprises resteront jusqu'à la mi-juillet. D'autres interventions (34, rue de Chaligny / 4, place Félix Éboué / place des Combattants en Afrique du Nord (Gare de Lyon) / avenue Arnold Netter / Michel Bizot) seront achevées à la fin de l'été.

Enedis raccorde le secteur Charolais

Un raccordement au niveau du secteur Charolais (terrassement sur 35 m à l'angle rue Baulant / rue de Charenton) a été réalisé. La réfection des sols sera réalisée sous peu.



7% C'EST LA PART DE CHANTIERS QUI RELÈVENT DIRECTEMENT DE LA VILLE DE PARIS SUR L'ENSEMBLE DES CHANTIERS PRÉSENTS DANS LA CAPITALE

Aligre-Gare de Lyon :**La RATP modernise la ligne 6**

Au square Albert-Tournaire, la RATP a implanté sa base vie dans le cadre de la réalisation d'un banc d'essai pour la modernisation de la ligne 6. L'occupation du lieu s'achèvera fin août 2019.

GRDF modernise le réseau de gaz

GRDF va moderniser et développer le réseau de gaz cet été dans le quartier Aligre-Gare de Lyon. Les travaux auront lieu sur trottoir dans plusieurs petites rues du quartier. Ils seront terminés fin août.

GRANDS PROJETS

Gare de Lyon-Daumesnil, le projet avance !

La Commission d'enquête vient de remettre un avis favorable au projet d'aménagement Gare de Lyon-Daumesnil. La concertation des riverains se poursuit avec, dès le 3 juillet, un événement festif sur site pour les habitants.

Un nouveau quartier exemplaire au cœur du 12^e

Situé entre la gare de Bercy et la gare de Lyon, à proximité de la Mairie, le secteur Gare de Lyon-Daumesnil se caractérise aujourd'hui par ses nombreuses voies ferrées.

Le projet d'aménagement consiste à développer à cet endroit un nouveau quartier mixte permettant de recréer une continuité urbaine, avec des espaces publics accueillants, nouveaux lieux de vie pour les habitants du 12^e. Sur un terrain de 6 hectare appartenant à la SNCF, il comprend la création de 600 logements (dont 50% sociaux), une crèche, un groupe scolaire, un jardin d'un hectare et des bureaux d'activités et des commerces en rez-de-chaussée. Le patrimoine ferroviaire sera en partie conservé et réhabilité pour accueillir de nouvelles activités.

La concertation se poursuit

L'enquête publique qui s'est déroulée du 20 février au 29 mars a permis de recueillir plusieurs contributions. L'avis favorable est ainsi assorti de remarques invitant la SNCF, aménageur du projet, à continuer d'associer les riverains aux futurs choix architecturaux et au déroulé du chantier. Des préconisations qui vont dans le sens d'une meilleure prise en compte de l'expérience des riverains, et de la préservation de leur cadre de vie en phase travaux.

+ d'info : le rapport et les conclusions de la commission d'enquête sont consultables sur mairie12.paris.fr

ESPACES VERTS

La Petite ceinture ouverte à tous dès cet été

Après plusieurs années de fermeture, cet axe ferroviaire historique qui fait le tour de Paris ouvre ses portes aux promeneurs. Ce formidable espace de nature en ville se déploie sur deux tronçons de 1,7km de la porte de Charenton à la porte de Saint-Mandé.

**Un nouveau lieu de promenade**

Dès cet été, les Parisiens pourront venir se détendre et se rafraîchir au sein de ce nouvel espace vert où une végétation sauvage et spontanée s'est développée en l'absence de trafic ferroviaire, contribuant à la création d'un paysage exceptionnel en zone urbaine.

Menée par la Ville, en lien avec la SNCF, la « reconquête » de la Petite ceinture s'accompagne ainsi de nouveaux aménagements visant à valoriser son potentiel paysager et écologique, dans le respect du patrimoine ferroviaire, tout en apaisant ses usages. Ce nouvel espace vert respectera le règlement des parcs et jardins de la Ville de Paris, notamment en ce qui concerne ses horaires d'ouverture et de fermeture.

Une fête pour célébrer la Petite Ceinture !

À l'occasion de la réouverture de huit nouveaux tronçons dans la capitale, la Ville de Paris vous invite à partager un moment convivial au sein de la Petite Ceinture. Au programme : des activités autour de la découverte du patrimoine ferroviaire, de la préservation de la biodiversité, du jardinage et du sport.

Samedi 31 août toute la journée

La Petite Ceinture dans le 12^e

- Ouverture cet été
- Accès au niveau de la rue Claude Decaen et par la rue du Sahel.
- Accessible aux personnes à mobilité réduite.



PETITE ENFANCE

7 nouvelles crèches dans le 12^e en 2019 !

Avec l'ouverture, cette année, de sept nouveaux établissements d'accueil des moins de trois ans, l'équipe municipale réaffirme clairement sa volonté de faciliter le quotidien des familles du 12^e.

**487 places supplémentaires en 2019**

Les nouvelles structures ouvrent progressivement et sont réparties de façon équilibrée, dans les différents quartiers du 12^e. Les enfants sont accueillis dans des locaux modernes répondant aux dernières normes environnementales.

- Pierre Bourdan : 99 places – ouverte depuis février 2019
- Trousseau : 25 places – ouverte en mai 2019
- Kangourou Victor Chevreuil, création de 21 nouvelles places – ouverte en juin 2019
- Caserne de Reuilly : 66 places – ouverture en septembre 2019
- Lamblardie : 63 +99 places – ouverture en septembre 2019
- ABC Puériculture rue de Cîteaux : 99 places – ouverture en septembre 2019
- Édouard Robert : 40 places – ouverture en septembre 2019

Places en crèche : des dossiers anonymes

L'inscription en crèche se fait à la Mairie du 12^e, à compter du 6^e mois de grossesse. Depuis 2014, l'équipe municipale s'est attachée à renforcer encore la transparence des modalités d'attribution des places avec l'anonymisation des dossiers. Les résultats de la commission d'attribution, qui se réunit une fois par mois (sauf en été), sont disponibles sur le site Internet de la Mairie du 12^e et consultables par tous.

+ d'info : mairie12.paris.fr

Relais Information familles du 12^e au 01 44 68 12 12



RESTAURATION SCOLAIRE

Un nouveau site pour la Caisse des Écoles

La Caisse des Écoles, qui a pour mission principale de gérer et d'organiser la restauration scolaire dans les écoles publiques du 12^e, s'est dotée d'un nouveau site Internet. Plus clair, il vous permet de découvrir chaque jour en Une le menu des enfants et les allergènes éventuels, de payer plus facilement vos factures et de trouver de nombreuses informations sur la qualité de la restauration scolaire dans le 12^e.

À découvrir sur : cde.paris12.fr

La Caisse des Écoles roule 100% propre

Depuis le mois d'avril, les produits permettant la confection des 10 000 repas quotidiens servis dans les cantines du 12^e sont acheminés en liaison chaude par des camions de livraison qui roulent au gaz naturel, aussi vertueux pour l'environnement que les véhicules électriques (Crit'air 1).

Mon Restau responsable

Au mois de juin dernier, la Caisse des Écoles du 12^e a adhéré à la démarche « Mon Restau Responsable » de la Fondation pour la Nature et l'Homme créée par Nicolas Hulot. Cet engagement s'inscrit dans une approche globale autour d'une alimentation saine, accessible à tous qui respecte l'environnement et promeut les filières alimentaires locales. Dans le 12^e, les repas servis aux enfants comprennent aujourd'hui 53% d'alimentation bio, locale et labellisée (13% en 2014), 80% de produits de saison et un menu végétarien par semaine.

QUAIS DE SEINE

Un cadre de vie apaisé

À la veille de l'ouverture de la saison estivale des activités d'animations et de loisirs sur les quais de Seine, HAROPA – Ports de Paris, la Ville de Paris, les Mairies des 12^e et 13^e arrondissements, les habitants, riverains, associations et établissements présents sur les ports, ont signé le 24 avril dernier les Chartes des usages des ports de La Gare de Bercy et des ports d'Austerlitz et de la Râpée. Ces deux chartes définissent les bonnes pratiques d'utilisation de ces ports, dans le but d'assurer un usage partagé et bénéfique pour tous.



Fabrice Moulin,
adjoint à la Maire du 12^e
chargé de la sécurité et
de la prévention

"Après de long mois de concertation, nous sommes parvenus, avec la Mairie du 13^e, Haropa-Ports de Paris et la Préfecture de Police, à rétablir le dialogue des deux côtés de la Seine entre les riverains et les gérants des établissements de nuit. Ces derniers ont pris des engagements pour réduire les impacts négatifs de leur activité, que ce soit par des efforts d'insonorisation ou par l'embauche d'un gardien. Mais la signature d'une Charte n'est qu'un commencement, c'est sa bonne application qui prouvera le succès de la démarche."

SOLIDARITÉ

Avec la Fabrique de la solidarité, engagez-vous auprès des sans-abri

Dès la première Nuit de la Solidarité, les Parisiens ont été très nombreux à exprimer leur souhait de s'engager davantage auprès des sans-abri. Pour les accompagner dans leur démarche, la Ville a créé un lieu dédié aux bénévoles et aux associations. La Fabrique de la Solidarité vient d'ouvrir ses portes dans le 12^e.



La Fabrique de la Solidarité accueille les bénévoles parisiens au 98 quai de la Râpée

Une porte d'entrée vers la solidarité

Vous souhaitez agir contre l'exclusion ? Vous souhaitez apporter de l'aide aux personnes sans-abri mais vous ne savez pas comment vous y prendre ? La Fabrique de la solidarité a été créée par la Ville de Paris pour vous accompagner, vous conseiller et vous former.

L'idée de ce lieu est née à la suite de la première Nuit de la Solidarité. L'objectif : créer un endroit convivial où tous les Parisiens qui souhaitent œuvrer pour aider les sans-abri peuvent se retrouver, échanger et rencontrer les acteurs associatifs qui travaillent auprès des plus précaires.

Les équipes de la Fabrique accompagnent également les citoyens dans leurs initiatives et projets solidaires ou pour des initiatives ponctuelles comme une collecte de jouets ou de vêtements.

Il s'agit, d'autre part, à travers des expositions, des projections, des résidences d'artistes et des ateliers créatifs valorisant les personnes les plus fragiles, de changer notre regard et de déconstruire nos préjugés sur les sans-abri.

Fabrique de la Solidarité,
98 quai de la Râpée

Ouvert du mardi au vendredi à partir de midi et un samedi par mois.

+ d'info : 01 55 78 23 63
fabrique-solidarite@paris.fr

BUDGET PARTICIPATIF 2019

Votez pour vos projets préférés !

Les 120 projets que vous avez proposés au Budget Participatif ont été analysés par les services de la Ville et les idées retenues seront dévoilées à la mi-juillet. Au mois de septembre, vous serez invités à choisir vos projets préférés.

Pour connaître la liste des projets retenus

La liste des projets bientôt soumis au vote des habitants sera disponible mi-juillet. Rendez-vous sur www.budgetparticipatif.paris.fr pour en connaître le détail et choisir les projets que vous souhaitez voir se réaliser.

Votez dès le 6 septembre !

Tous les habitants du 12^e peuvent voter, sans condition d'âge ni de nationalité. Vous pouvez voter en ligne ou dans la vingtaine de points de vote du Budget Participatif dont la localisation est à retrouver sur : www.budgetparticipatif.paris

Budget participatif : où en est-on ?

Sur 162 projets choisis par les habitants depuis 2014, 56% ont déjà été réalisés, tandis que 23% d'entre eux le seront dans les prochains mois.

+ d'info : democriatelocale.mairie12@paris.fr



Le budget participatif a permis aux habitants du 12^e de végétaliser une promenade jusqu'au Jardin de Reuilly.



30%
DU BUDGET D'INVESTISSEMENT
DE LA MAIRIE DU 12^e EST AFFECTÉ
AUX PROJETS DES HABITANTS.

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Et si vous participiez au Conseil des Seniors ?

Le Conseil des Seniors du 12^e fête ses trois ans ! Composé de 70 membres, cette instance de démocratie locale et de réflexion travaille à l'émergence de nouvelles idées pour améliorer le quotidien et la qualité de vie des plus de 60 ans. Solidarité, fracture numérique, communication, culture et patrimoine... depuis son lancement en 2016, le Conseil des Seniors mène des échanges et ateliers sur des thématiques variées.

Vous souhaitez vous impliquer et contribuer à la réflexion de la municipalité sur la place des seniors dans notre ville ?

La Mairie du 12^e vous convie à une réunion de rencontre et de présentation le 19 septembre à 14h30 à la Mairie, 130 avenue Daumesnil. Merci de bien vouloir confirmer votre présence à seniors12@paris.fr ou au 01 44 68 12 12.

PORTRAIT

Nassim Baddag, du collège Oeben au Théâtre de la Ville de Paris

Nassim Baddag a fait ses premiers pas de danse au collège public Jean-François Oeben, puis dans les centres Paris Anim' Reuilly et Montgallet du Claje. Aujourd'hui reconnu par ses pairs, le danseur vient de monter sur les planches du Théâtre de la Ville.



© Frédéric Morin

Des premiers pas dans le 12^e...

Habitant de l'arrondissement depuis toujours – il a grandi entre Montgallet et la place Rozanoff – Nassim découvre la danse grâce au hip-hop, dès l'âge de 9 ans. « Puis cela a pris une place très importante dans ma vie lorsque j'ai intégré la section danse du collège Oeben, en 6^e. J'ai eu la chance de m'ouvrir à toutes formes de danses contemporaines, lors de sorties à Chaillot ou au Théâtre de la Ville ».

De la découverte à la passion il n'y a qu'un pas, que Nassim franchit allègrement en poussant les portes des centres Paris Anim' Reuilly et Montgallet, gérés par le Claje. Il y suit des cours de danse pendant une dizaine d'années. C'est au sein de ces centres – accompagnés, par les professeurs qui viennent aujourd'hui le voir sur scène – qu'il crée *Le Fléo*, un spectacle novateur mêlant danse

« Ce qui compte, ce n'est pas la performance, mais l'émotion que l'on transmet »

et photographie. « Ce spectacle, je l'ai écrit en terminale, ce qui m'a valu d'avoir mon bac... au rattrapage. » confie Nassim. La première a eu lieu à La Ferronnerie en décembre dernier. Son parcours artistique, initié au sein des structures municipales de son quartier, prend alors un nouveau tournant.

... Au Théâtre de la Ville

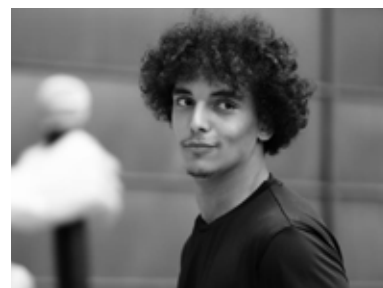
Nassim Baddag est repéré par les Ateliers de Paris de Caroline Carlson. Il est sélectionné pour exercer un solo de danse dans le spectacle de la chorégraphe coréenne Eun-me Ahn *1.59' – Avoir 20 ans en 2020*. « On a bénéficié

pendant 4 mois de studios de danse. J'avais un accès pour m'entraîner une heure par jour. J'y étais de 9h à 22h. » C'est ainsi qu'au printemps 2019, il effectue son solo sur la scène du Théâtre de la Ville, qu'il avait découverte en 6^e. Il participe également à *June Events* et à *Entrez dans la danse* fin mai 2019. Deux festivals de danse incontournables dans le 12^e.

Le « passage de flambeau »

Mais Nassim souhaite également transmettre aux plus jeunes générations. Il donne des cours dans les écoles parisiennes. Il a également noué un partenariat avec l'association BPM (Bitume plume et musique), Aurore et les services de la Ville pour donner des cours aux enfants des résidents du Centre d'Hébergement d'urgence du Bastion de Bercy. « Ce fut une expérience incroyable. Ces enfants avaient traversé beaucoup plus de choses que moi. J'ai été impressionné par leur capacité d'apprentissage. »

À la rentrée, Nassim intégrera une formation professionnelle de street-dance. Il se produira également dans un spectacle aux Folies de la Villette, fin septembre. À suivre !



© Frédéric Morin

DÉMOCRATISATION CULTURELLE

+de 10 000 abonnés au Pass culture !

Lancé en 2015, le Pass Culture du 12^e, emblématique de la politique culturelle de l'arrondissement a réussi son pari : démocratiser l'accès à la culture, pour toutes les disciplines artistiques. Il est aujourd'hui le premier Pass culturel parisien.



Le 10 000^e Pass culture a été remis à Léa Fuentes le 15 mai dernier au théâtre Traversière par Catherine Baratti-Elbaz, Maire du 12^e arrondissement, Jean-Luc Romero, Adjoint à la culture et Frédéric Henaut, Directeur du théâtre.

Avec le Pass, la culture pour tous

La Mairie du 12^e met à la disposition de tous les habitants et personnes travaillant dans l'arrondissement une carte nominative gratuite. Celle-ci permet de bénéficier d'offres préférentielles (tarifs réduits, invitations, avant-premières, rencontres avec les artistes...) au sein d'une centaine de structures culturelles partenaires, dans le 12^e et dans toute la capitale.

Léa Fuentes, la 10 000^e abonnée

« J'ai entendu parler du Pass Culture du 12^e par des amis, il y a déjà 3 ou 4 ans. J'en ai fait la demande auprès de la Mairie dès mon emménagement, il y a tout juste un mois ! J'ai un attrait pour la culture, je vais voir beaucoup d'expositions. Avec le Pass, j'aimerais notamment aller davantage au théâtre. C'est génial de pouvoir profiter ainsi de la richesse de l'offre culturelle parisienne. »

Théâtre, cinéma, opéra, musées, cirque... avec le Pass culture, la Mairie du 12^e permet à tous de profiter d'un accès privilégié à une programmation artistique éclectique, quels que soient ses goûts et ses ressources.

Et vous quand passez-vous au Pass ?

Pour bénéficier des offres du pass culture : envoyer un mail en joignant votre justificatif de domicile et une pièce d'identité à culturel12@paris.fr

Le 1^{er} Pass culture parisien

PATRIMOINE

L'œuvre de Pierre Henry préservée

Depuis le décès en 2017 de celui qui est internationalement considéré comme le pionnier de la musique électro-acoustique, la Mairie du 12^e et la Ville de Paris se sont mobilisées pour permettre la préservation de l'œuvre qui était jusqu'à présent intégralement conservée dans sa maison-studio rue de Toul. En lien étroit avec la famille du compositeur et l'association Son/Ré, chargée de la protection de son œuvre, une partie des créations de Pierre Henry a ainsi été transférée dans un espace mis à disposition par la Mairie du 12^e situé passage Hennel, dans le prolongement du Viaduc des Arts. À cette occasion, le street-artiste C215 a rendu hommage à Pierre Henry, avec une fresque à l'effigie de l'artiste, aux abords de ce nouveau lieu culturel.

EMBELLIR PARIS

La rue Henri Desgrange bientôt embellie

Les dalles grises de cette rue piétonne qui relie la Gare de Bercy à l'AccorHotels Arena et au parc de Bercy seront bientôt revisitées par une installation artistique et ludique colorée dont la réalisation se fera en collaboration avec les habitants et les commerces proximité. Ce projet est porté par le collectif d'artistes Basco Vazco, Otra Ciudad, 1 week 1 project et Sophie Picoty, retenus dans le cadre de l'appel à projets Embellir Paris. Les travaux auront lieu cet été.

MAJORITÉ MUNICIPALE

Et au milieu coule un jardin

Dès cet été, nous pourrions commencer à profiter collectivement d'une première partie de la cour intérieure végétalisée offerte par la Caserne de Reuilly. Ce véritable jardin fera à terme 4 800 m². Il vient structurer ce projet créateur de 600 logements et 66 places de crèche, est le symbole vivant des transformations urbaines et de la mobilisation en faveur de la nature en Ville que nous menons avec Catherine BARATTI-ELBAZ, sous l'impulsion d'Anne HIDALGO.

En 2020, près de 30 hectares de bitume auront ainsi été retirés de l'espace public et des Bois parisiens. Le 12^e tient une place centrale dans ce dispositif, comme l'illustre la Place de la Nation rénovée qui sera inaugurée le 7 juillet, la reconquête de l'esplanade Saint-Louis, ancien parking, devant le Château de Vincennes ou encore une forêt urbaine qui marquera la place Henri Frenay, sur le parvis nord de la Gare de Lyon.

Cette création de nouveaux espaces forestiers en plein cœur de Paris contribuera à notre bien-être à tous. Notre groupe ne peut que s'en réjouir, et saluer ces actions en faveur d'une plus grande piétonisation et d'une plus grande débitumisation.

Ces espaces embellissent la ville, participent à sa résilience, en améliorant la qualité de l'air et en diminuant les îlots de chaleurs. Ils sont aussi des lieux de détente et de convivialité ouverts à toutes et tous.

Alors que l'été arrive, nous rappelons d'ailleurs que le 12^e regorge de telles ressources. Dans les prochaines semaines, nous serons ainsi assurément nombreuses et nombreux à profiter du Marché Pop, nouvel espace de partage temporaire situé Avenue du Docteur Arnold Netter, ou encore de la baignade estivale gratuite qui sera implantée dans le complexe sportif Léo-Lagrange dès le début du mois de juillet ! Bel été à toutes et tous !

Emmanuel Grégoire - Président du groupe socialiste et citoyen du 12^e - emmanuel.gregoire@paris.fr

GROUPE SOCIALISTE ET CITOYEN : Catherine Baratti-Elbaz, Richard Bouigue, Florence Chopin-Genet, Emmanuel Grégoire, Manon Gromberg, Pénélope Komitès, Lunise Marquis, Jean-Louis Missika, Régis Peutillot, Jean-Luc Romero-Michel, Eléonore Slama, Fadila Taleb

Une ville verte, gage de conciliation des enjeux de densité, biodiversité et qualité de vie

Paris est une des villes les plus denses du monde. et la plus dense des capitales européennes. C'est notre ville telle qu'elle existe avec ses atouts et ses contraintes, que nous devons adapter aux enjeux du 21^e siècle, en particulier ceux de la qualité de vie, de notre santé et de la résilience, c'est-à-dire la capacité de nos territoires à résister et s'adapter aux bouleversements climatiques.

Les conséquences du changement climatique, plus rapides que prévues, imposent de revoir notre conception même de la ville et de notre vivre ensemble. La multiplication des épisodes de canicules, craints à l'approche de l'été, nous rappelle la nécessaire préservation de nos espaces verts, îlots de fraîcheur, et leur extension partout où nous le pouvons en réduisant l'espace dédié à la circulation automobile, en perméabilisant les espaces dédiés aux piétons, comme nous le faisons sur les places de La Nation et de La Bastille, en créant de nouvelles trames vertes dans nos rues, comme cela est prévu avenue Daumesnil. Cela passe également par l'accès de toutes et tous à de nouveaux grands espaces végétalisés, comme l'ouverture prochaine du jardin de la Caserne de Reuilly et de la Petite Ceinture Ferroviaire tant attendue.

Nous devons également permettre à la biodiversité, diurne comme nocturne, de se déployer en luttant contre la pollution lumineuse qui représente par ailleurs des dépenses énergétiques superflues. Les lumières des commerces, des immeubles de bureaux, notamment de grande hauteur mais également les installations temporaires doivent respecter la loi et éteindre leurs sources lumineuses d'1h00 à 6h00 du matin. Nous avons fait adopter un vœu en ce sens au mois de mai dernier par le conseil de notre arrondissement.

Les résultats des récentes élections européennes démontrent que les priorités écologiques sont une demande forte des Parisiennes et des Parisiens et nous remercions les électeurs et électrices parisiens de rappeler leur attachement à ces enjeux. C'est un encouragement à poursuivre et amplifier la transformation de notre ville et de notre arrondissement.

David Gréau - Président du groupe écologiste - david.greau@paris.fr

GROUPE ÉCOLOGISTE : Christophe Najdovski, Evelyn Honoré, David Gréau, Emmanuelle Pierre-Marie, Christophe Teisseire

Paris : ville en voie de développement ?

Notre arrondissement est asphyxié. Il s'organise en parcelles de lutte. Les habitants luttent contre la densification et la bétonisation de leur quartier. Ils luttent pour préserver un morceau d'espace vert. Ils luttent pour se déplacer, agressés par les trottinettes électriques et les mono-roues autorisées par la Mairie sans règle. Et il faut maintenant 45 minutes en bus pour parcourir Bastille - République. C'est plus long qu'à pied. La circulation annoncée comme « apaisée » rend la vie impossible.

Les habitants sont agressés par des centaines de travaux de voirie gérés sans planning. Et quand ils s'achèvent, la même chaussée est réouverte au motif de nouvelles canalisations ou d'autres équipements. Si un répit s'annonce avant les élections de 2020, rien ne compensera les années de peine au milieu de la poussière et du bruit en raison de travaux commencés partout, en même temps sans coordination.

Quelle attention donnée aux personnes porteuses d'handicap au milieu de ces travaux ? Quel parcours du combattant pour un mal voyant qui doit passer place de la Bastille où aucune signalisation n'a été imposée !

Les détritiques jonchent les trottoirs, les sacs plastiques maculent les quelques plantes arbustives en pots. Les pieds d'arbres sont laissés en jachère ou en mode "survie". C'est le symbole assumé de la végétalisation par la majorité. Les jardins d'enfants sont sales envahis de bouteilles de verre cassées. Les graffitis recouvrent les immeubles, les portes d'entrée, les promenades plantées.

Quel mépris des personnes sans-abris, des plus fragiles de notre ville ou malgré l'attention admirable portée par les associations, la Mairie concentre la solidarité place Mazas, quai de la Râpée ou près de l'échangeur de Bercy, c'est-à-dire dans les parties du 12^e les plus polluées de Paris.

Comme dans les villes les plus pauvres le quotidien du 12^e est devenu une lutte permanente... bien loin du vivre ensemble.

Franck Margain - Conseiller d'arrondissement

GROUPE LES RÉPUBLICAINS : Valérie Montandon, Isabelle Tavaux, Franck Margain, Matthieu Seingier, Corinne Atlan-Tapière

Plus de mixité sociale dans les collèges, la clé de la réussite éducative

Alors que la mixité sociale est un levier de la réussite éducative, est-ce normal qu'aujourd'hui dans certains collèges il n'y ait plus de mixité sociale ? Non, d'autant plus que Paris est l'académie où la ségrégation sociale dans les collèges est la plus forte en France alors que nous versons la même subvention aux collèges, qu'ils soient publics ou privés.

Certains collèges n'accueillent aucun élève issu de catégories socio-professionnelles défavorisées et d'autres en accueillent jusqu'à 60%. Cette situation est due à la ségrégation résidentielle et renforcé par le choix de familles de mettre leur enfant dans le privé. A Paris, plus d'un élève sur trois est scolarisé dans le privé. Réputation, climat scolaire, peurs de l'autre... l'origine du problème est multiple. Le combat pour la mixité sociale, aussi, doit porter sur le système qui produit la ségrégation en intervenant à la fois sur la sectorisation mais aussi sur les moyens alloués et l'attractivité des collèges.

C'est pour cette raison que j'ai fait adopter au dernier Conseil de Paris un dispositif visant à moduler les dotations en fonction de la mixité sociale. Le nouveau dispositif va permettre de multiplier par 10 les dotations éducatives des collèges qui accueillent plus de 40 % d'enfants défavorisés par rapport à ceux qui en accueillent moins de 5 %. Les collèges pourront développer de nouvelles actions pédagogiques pour être plus attractifs : voyages, activités extrascolaires, matériel, etc. Ce dispositif contribue à plus de mixité sociale et plus de justice sociale.

Nicolas Bonnet-Oulaldj - Président du groupe - Communiste-Front de Gauche - nicolas.bonnet@paris.fr

GROUPE COMMUNISTE - FRONT DE GAUCHE : Nicolas Bonnet-Oulaldj, Brigitte Velay-Bosc, Catherine Vieu-Charrier

Mobilisé.e.s pour nos services publics !

A l'heure où se multiplient les mobilisations, les élus de Génération.s réaffirment leur attachement aux services publics, le patrimoine de ceux qui n'en n'ont pas. La ville de demain a besoin des services publics pour répondre aux défis sociaux et climatiques : des transports en commun pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre, une éducation bienveillante et de qualité pour tous les enfants, un service postal qui s'adapte aux nouveaux besoins tout en restant un véritable service public de proximité, des urgences hospitalières sécurisées, aux effectifs renforcés...

Nous nous engageons dans le 12^e aux côtés des parents et des enseignants pour défendre notre école face aux réformes Blanquer augmentant le financement des écoles privées, supprimant les jardins d'enfants, dégradant les conditions d'apprentissage et accentuant les inégalités entre lycéens...

Nous nous engageons avec la société civile contre le bradage d'ADP et appelons à participer au référendum contre sa privatisation pour que nos investissements publics d'hier ne soient pas les bénéfices des privés demain.

Autre combat, notre engagement dans le collectif de défense des bureaux de poste du 12^e pour préserver les bureaux menacés de fermeture (Lachambeaudie) et s'opposer au transfert d'activités vers des supermarchés.

Nous serons mobilisés demain pour maintenir la qualité d'accueil du service public de la petite enfance, alors que la loi dite « de la confiance » diminuerait les diplômés et encadrants auprès des enfants.

La mobilisation des élu.e.s : oui ! Mais elle ne peut suffire, l'engagement de tou-te-s est fondamental. C'est par la mobilisation citoyenne que nous réussirons ensemble à protéger et à faire grandir nos communs, telle est notre utopie agissante !

Sandrine Charnoz - Présidente du groupe Génération.s - sandrine.charnoz@paris.fr

GROUPE GÉNÉRATION.S : Sandrine Charnoz et Laurent Touzet

OPPOSITION MUNICIPALE

Paris vaut mieux qu'un communiqué de presse

C'est dans la presse que la Maire de Paris a annoncé sa volonté de débitumiser 4 lieux de Paris dont la place Henri Frenay. Une annonce faite aux médias au mépris des élus et méconnaissant ce qui a été réalisé dans les arrondissements. Devons-nous rappeler que la place Henri Frenay vient tout juste d'être refaite ? La fois de trop ?

Faire entrer la nature dans la ville est une vision du Paris de demain que je partage pleinement mais cette méthode n'est plus acceptable. La liste est longue des projets présentés à la presse sans concertation avec les parisiens et les élus !

Citons, le projet de baignage dans le lac Daumesnil. Les esquisses du futur aménagement étaient dans le Parisien, alors même que les citoyens et les élus du 12^e n'avaient encore rien entendu, rien vu. Le projet, dès son annonce, était contesté pour son aspect anti-écologique en perturbant considérablement l'environnement sur place et pour les travaux gigantesques. La Maire de Paris s'est entêtée, et a même entraîné de lourdes dépenses du budget du 12^e, avant de finir par renoncer grâce à une mobilisation partagée et justifiée.

Autre exemple emblématique, l'installation privée et festive sur la friche Netter-Debergue. Encore la presse qui informe riverains et élus de l'arrivée du « marché pop » avant le début des travaux.

Comment faire autrement ? Aujourd'hui, la Mairie de Paris est toute puissante sur l'ensemble des sujets cruciaux du quotidien des parisiens : projets d'urbanismes, propreté ou encore la sécurité. Je suis pour que la Mairie d'arrondissement soit responsable avec de réels outils décisionnaires pour agir ; ce serait donné, aussi, tout simplement un nouveau souffle à la démocratie parisienne.

Ophélie Rota - Présidente du groupe Progressiste-Modem du 12^e - Twitter : @Ophparis

GROUPE PROGRESSISTE-MODEM : Ophélie Rota, François Haab

Horaires adaptés des bureaux de poste

Du 29 juillet au 31 août, certains bureaux de poste aménagent leurs horaires.

- **Les bureaux Daumesnil** (168 bis avenue Daumesnil), **Faubourg Saint Antoine** (80 avenue Ledru Rollin), **Crozatier** (31 rue Crozatier), **Picpus** (65 rue du Rendez-vous), **Reuilly** (30 rue de Reuilly), **Brèche aux Loups** (11 rue de Wattignies)
10h-19h du lundi au vendredi
9h-13h le samedi
Du 19 juillet au 24 août
- **Le bureau Gare de Lyon** (25 boulevard Diderot)
13h-19h du lundi au vendredi
9h-13h samedi
29 juillet au 24 août
- **Le bureau Porte Dorée** (15 bis rue de Rottembourg)
Fermé du 29 juillet au 17 août
- **Le bureau Lachambeaudie**
Fermé du 12 au 31 août
- **Le bureau Soult** (137 boulevard Soult)
10h-19h du lundi au vendredi
9h-13h le samedi
Du 5 au 24 août

Espace ouvert à l'opposition dans le cadre de la diffusion d'un bulletin d'information municipale
Compte rendu de mandat du 12^e.

Le vrai bilan du 12^e arrondissement

Vous avez reçu la propagande de la majorité sur son bilan, financée par la Ville. L'opposition se doit de rétablir la vérité : la politique du logement est un échec pour les classes moyennes, contraintes de quitter Paris. L'endettement augmente. L'urbanisation (très années 70) c'est vente de patrimoines et densification effrénée. Voilà le vrai bilan de la majorité municipale : une ville plus chère, plus sale et moins sûre.

Pourtant vos élus Les Républicains n'ont cessé de formuler des propositions constructives : sanctuarisation du bois de Vincennes, refonte des services de propreté, politique du logement axée sur les loyers intermédiaires et l'accession à la propriété, création d'une police municipale armée, renforcement de la vidéo-protection, urbanisme respectant l'horizontalité de Paris, renforcement des espaces de respiration, équipements publics de qualité, etc. Voici quelques exemples concrets :

- Un Bercy-Charenton alternatif couvrant les voies ferrées, sans gratte-ciel, avec une meilleure répartition logements/activités, propice aux filières d'avenir et respectueux de l'histoire du site (comme la gare de la Rapée inférieure dont nous avons contribué au sauvetage partielle). Le combat continue pour améliorer ce projet loin d'être achevé.
- Un réaménagement de la halle Beauvau, place d'Aligre, avec un 1^{er} étage dédié à la gastronomie,
- Une voie piétonne sur pontons reliant les quais de Bercy au port de l'Arsenal.
- Dans le cadre du combat contre la bétonisation du lac Daumesnil, le reboisement et l'aménagement de terrains sportifs sur la pelouse de Reuilly. Sur la cité scolaire Paul Valéry, le projet de l'équipe précédente a été revu par la Région au profit d'espaces verts, d'un cadre de vie agréable pour les élèves et d'un projet pédagogique innovant autour de l'intelligence artificielle.

Les élus Les Républicains : **Matthieu Seingier** (président du groupe), **Valérie Montandon**, **Isabelle Tavaux**, **Franck Margain**, **Corinne Atlan-Tapiéro**
GROUPE LES RÉPUBLICAINS

Groupe Progressiste-Modem du 12^e

Le groupe que je préside a toujours voulu faire la démonstration de ce qui signifie faire de la politique autrement. Une politique « de la contribution », avec l'intérêt général comme seule boussole et par-dessus tout tenir éloigné autant que possible les dogmes, les postures politiques qui sclérosent et décrédibilisent la politique.

- Je défends la construction de logements sociaux. Mais je déplore le manque de logements intermédiaires dans les programmes pour permettre une véritable mixité sociale dans les logements. La route est encore longue mais des leviers existent pour demain. Je ne crois pas non plus qu'il soit utile d'être dans la surenchère en soutenant 35 % de logements sociaux dans le 12^e alors que la loi SRU exige 25%.
- J'ai déposé un vœu pour mettre fin au projet un peu fou et totalement inadapté du bailleur des locataires du 82-94 rue de Reuilly. La mobilisation des riverains et ce vœu ont contraint la mairie à changer d'avis et permis l'abandon du projet.
- Je soutiens la volonté d'expérimenter le dispositif multi-collèges au sein du 12^e dans le but d'encourager la mixité scolaire.
- Je suis fier de avoir initié le vœu qui visait à limiter le contrôle au faciès en demandant une expérimentation du récépissé dans le 12^e.
- Je suis convaincue que la circulation douce est le modèle de demain pour se déplacer à Paris. Ainsi j'ai dénoncé plusieurs fois que les travaux tels que la piétonisation des voies sur berge ou la place de la Bastille ne soient pas accompagnés d'un plan de circulation du report des flux de voitures. Nous assistons pour le moment à l'effet inverse de celui qui est recherché, c'est-à-dire une présence de la voiture renforcée.

La méthode est basée sur des projets en adéquation avec la réalité et un état d'esprit qui recherche le consensus, c'est ma boussole en tant qu'élue.

Ophélie Rota - Présidente du groupe Progressiste-Modem du 12^e - Twitter : @OphParis

GROUPE PROGRESSISTE-MODEM : Ophélie Rota, François Haab

AGENDA

Du 1^{er} juil. au 1^{er} sept.

Bassin estival gratuit

10h-18h - centre sportif
Léo Lagrange

Dimanche 7 juillet

Inauguration de la Place de la Nation réaménagée

Dimanche 14 juillet

Fête nationale

Samedi 24 août

Grand pique-nique participatif

12h30 - nouveau jardin de la Caserne de Reuilly

Samedi 7 sept.

Forum des associations

10h-18h : Boulevard de Reuilly

Dimanche 22 sept.

Journée sans voiture

PARIS



Forum des associations

ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE - INSERTION - ENVIRONNEMENT

JEUNESSE - EDUCATION - FAMILLES

SPORTS - LOISIRS

des associations

ENGAGEMENT - BÉNÉVOLAT

SANTÉ - SOLIDARITÉS

CULTURE

SAMEDI 7 SEPTEMBRE 2019
DE 10H À 18H BOULEVARD DE REUILLY
DE LA PLACE FÉLIX EBOUÉ À LA RUE DE CHARENTON





Programme et horaires
disponibles sur :
mairie12.paris.fr

PARIS BAIGNADE

**BASSIN AQUATIQUE
GRATUIT ET OUVERT À TOUS**

Du 1^{er} juillet **7 jours / 7**
au 1^{er} septembre

AU CENTRE SPORTIF LEO LAGRANGE

68 BOULEVARD PONIATOWSKI, 75012 PARIS

**Et retrouvez de nombreuses autres
animations tout autour du bassin**

Site accessible Station Porte de Charenton N°12221112